

L'Apport des Normes Internationales de la Formation Comptable aux Parties Prenantes : Les Nouveautés de la Révision de 2019
Dr. Omar DJAFRI

*Université d'Ain Témouchent, omar.djafri@univ-temouchent.edu.dz
Laboratoire de Recherche en Management des Hommes et des Organisation*

Résumé

Cette étude a pour objectif de présenter les normes internationales de la formation comptable et les efforts fournis par le conseil qui les élaborent, à savoir, l'IAESB. Ce travail réalise aussi une comparaison entre les premières normes y celles qui ont été récemment révisées pour bien comprendre les travaux de cet organisme et les directives d'application à l'usage des organismes des membres de l'IFAC et d'autres parties prenantes intéressées par la formation comptable professionnelle, surtout les universités.

Après une étude exploratoire, nous avons constaté que l'harmonisation et l'internationalisation de la profession comptable sont une nécessité et que les normes révisées s'appuient sur l'importance des Technologies de l'Information et des Communications afin d'améliorer les compétences des futures professionnels comptables, aussi, l'esprit critique a été considéré comme hors du champ d'application de ce projet de révision.

Mots Clés: Normes IES Révisées, Compétences Transférables, Profession Comptable, « TIC », Formation Comptable.

ABSTRACT

The objective of this study is to present the international standards of accountancy education and the efforts made by the board that develops them, namely, the IAESB. In this work we also carry out a comparison between the first issued standards and the revised ones in order to know how this body is working and understand the application guidelines for use by IFAC member bodies and other stakeholders interested in professional accountancy education, especially universities.

After an exploratory study, we found that the harmonization and internationalization of the accountancy profession is necessity and that the revised standards build on the importance of Information and Communication Technologies (ICT) in order to improve the skills of future professional accountants, too, critical thinking was considered outside the scope of this revision project.

Keyword: Revised IES standards, Transferable Skills, Accounting Profession, "ICT" and Accounting Training.

1. INTRODUCTION

L'IFAC a mis en place une nouvelle approche de la formation comptable au niveau mondial, cette formation qui a un impact direct sur la profession et sur la qualité des outputs qui vont par la suite aider pertinemment les décideurs. Ceci dit que la formation en comptabilité est à revoir.

L'une des études sur terrain portant sur les points de vue des membres du corps professoral du « AAA » a confirmé que la moitié de ses membres soutiennent la nécessité de trouver des changements fondamentaux dans les méthodes de formation en comptabilité (Baker, R., 1994, p. 108). Une baisse de la qualité de la formation comptable représente un échec de l'organisme formateur à s'acquitter de son devoir concernant le niveau d'enseignement offert à ses étudiants, un échec des étudiants à les préparer adéquatement pour le travail et un échec à la profession qui supporte le coût de diplômés mal préparés (Meredith Tharapos & Neil Marriott, 2020, p. 5).

La compétence est développée et maintenue par la formation initiale et l'expérience pratique, suivies d'un développement professionnel continu. La profession doit donc établir et respecter des normes de formation élevées dans ces trois domaines. L'amélioration de l'éducation sert l'intérêt public en contribuant à la capacité de la profession comptable et répondre aux besoins des décideurs.

Les nouveaux comptables sont des facteurs de changement, ce que veut dire que ces comptables qu'ils confrontent aujourd'hui une réelle mutation pour les marchés dont ils travaillent. En raison des conditions de concurrence et des efforts visant à accroître la productivité et à améliorer la qualité des biens et services fournis, nous constatons que peu de comptables trouveront du travail dans des emplois comptables traditionnels, cela remet en question les opportunités offertes aux comptables dont l'éducation est encore étroite pour répondre à ces changements et ainsi élargir leur éducation et leurs connaissances (عبد الفتاح أمين حسن، بشرى عبد الوهاب محمد حسن, 2007, p. 183). Des chercheurs considèrent qu'il est peut-être temps pour la profession d'élaborer un programme de recherche future qui relie le passé, le présent et l'avenir de la profession (Barbara Apostolou, Jack W. Dorminey, John M. Hassell, 2021, p. 21).

Plusieurs spécialistes ont souligné qu'il existe un écart entre les exigences du marché du travail et les normes internationales de l'enseignement comptable, et que l'obstacle le plus important au développement de l'enseignement comptable est la faible utilisation des moyens techniques.(غزاة أحمد اشكال، سعاد عياش امعرف، نسرين محمد يوسف, 2018, p. 229).

L'amélioration de l'éducation par le développement et la mise en œuvre des normes internationales de formation comptables « IES » devrait accroître les compétences de la profession comptable mondiale et contribuer à renforcer la confiance du public. Pour relever les défis permanents auxquels l'économie mondiale est confrontée, la profession comptable doit s'assurer que les personnes qui deviennent des comptables professionnels atteignent un niveau de compétence convenu, qui est ensuite maintenu.

Au regard de l'ensemble des éléments développés, l'étude contribuera à la littérature en explorant la question de recherche qui fera l'objet de notre étude, elle s'énonce ainsi ;

Quels sont les principaux changements apportés aux normes IES dans la version révisée de 2019 et quel apport pour les parties prenantes ?

2. SOUBASSEMENT THEORIQUE DE L'ETUDE

Nous allons présenter dans ce volet les principales composantes de la formation comptable.

2.1. *Compétences techniques*

Il est indispensable que la profession comptable doive accorder aux compétences techniques une priorité autre que la plus haute lors de l'embauche de diplômés des programmes de formation en comptabilité. Compte tenu de ce que nous faisons en tant que comptables et de l'importance de connaître les normes et règles techniques dans les domaines de la comptabilité, de l'audit et de la fiscalité, la compétence technique doit être l'objectif d'apprentissage le plus important de la formation comptable (James E. Rebele & E. Kent St. Pierre, 2019, p. 77).

On s'accorde à penser que les programmes de formations comptables doivent être modifiés pour suivre le rythme des évolutions du XXI^e siècle. L'étudiant en comptabilité suit des cours spécialisés et généraux de nature traditionnelle, ce qui lui fait perdre la capacité d'y être à la page avec le marché du travail, il a donc besoin de développer ses compétences (حسن محمد الوهاب عبد بشرى حسن، أمين الفتاح عيد، 2007, p. 186), ce qui va surement impacter sur les compétences techniques des futurs professionnels comptables.

Les normes internationales de formation comptable sont devenues très importantes car elles incluent des détails et des exigences qui reflètent une connaissance approfondie des exigences qui qualifient les diplômés des filières de comptabilité, d'avoir des capacités et des compétences non traditionnelles qui sont devenues nécessaires à l'échelle internationale, qui affine les connaissances des étudiants, et ils ne sont pas isolés des évolutions dans le domaine de la comptabilité (عياش سعاد اشكال، أحمد غزالة، يوسف محمد نسرین امعرف، 2018, p. 246)

2.2. *Compétences Professionnelles*

On peut dire que les normes sont la règle de base ou la loi générale qui guide l'achèvement du travail, et les normes de formation comptable sont l'une de ces normes qui représentent les règles de base qui peuvent être utilisées dans l'élaboration du programme de comptabilité pour réduire le degré de divergence entre ce qui est enseigné théoriquement et la pratique professionnelle (مقداد أحمد الجليلي وآلاء عبد الواحد (ذنون، 2010, p. 4).

Les compétences techniques ne sont moins importantes que les compétences techniques, Elles sont vitales pour le succès du praticien comptable et encore plus dans les petits cabinets d'expertise comptable où le praticien doit être compétent dans de nombreux domaines pour répondre aux demandes des clients. Il est une chose à demander aux futurs partenaires de l'entreprise, embauchés par l'université locale, d'avoir du jugement et de la perspective et un engagement envers la formation continue (James E. Rebele & E. Kent St. Pierre, 2019, p. 77). En d'autres termes, les attributs nécessaires plus tard dans sa carrière ne sont pas nécessairement les attributs qui permettent de progresser dans l'entreprise et d'atteindre le poste où les compétences générales sont susceptibles d'être plus importantes.

2.3. *Panorama sur les normes internationales de la formation comptable*

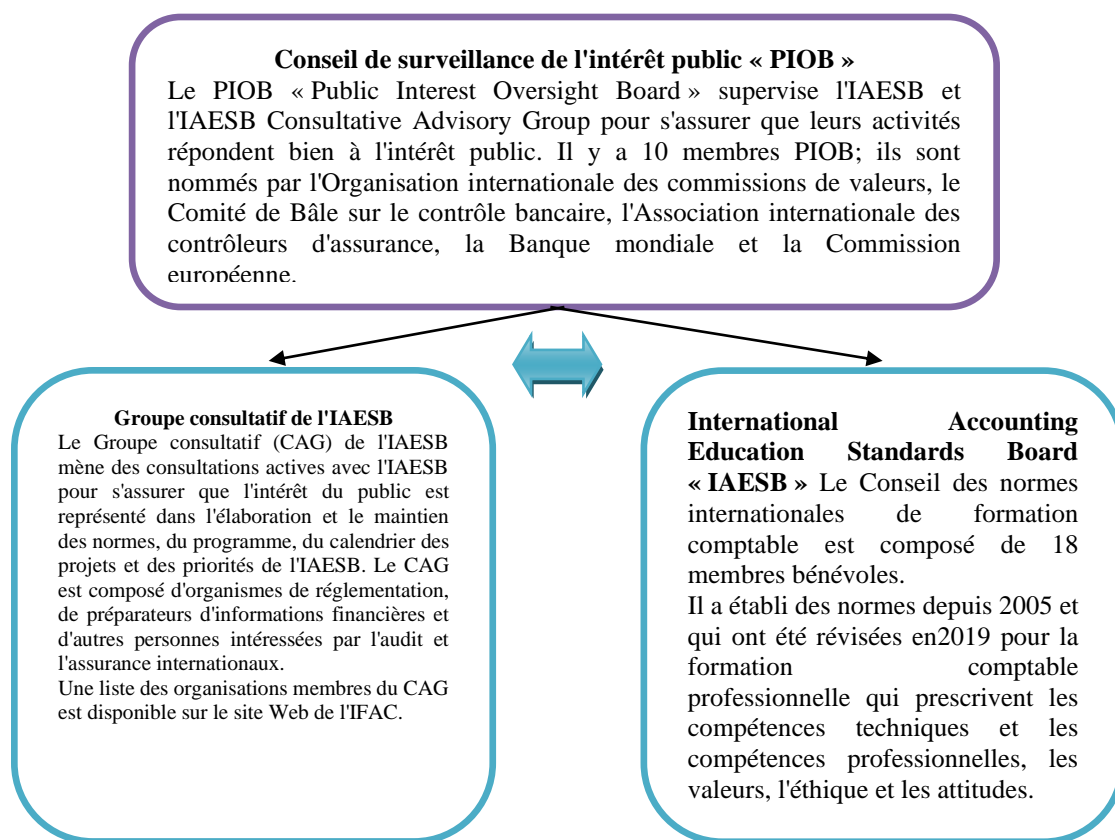
L'International Accounting Education Standards Board « IAESB » a établi des normes pour la formation comptable professionnelle qui prescrivent les compétences techniques et les compétences professionnelles, les valeurs, l'éthique et les attitudes.

Les normes avant révision de 2005 fournissent des orientations claires qui peuvent être utilisées pour déterminer les résultats d'apprentissage attendus du programme de comptabilité (الفتاح الأمين عبد الرحيم الفكي, 2014, p. 135), elles ont été revues entre 2016 et 2019 et cette révision sera l'objet de notre étude.

Les projets de l'IAESB ont été achevés entre 2005 et 2019. En 2019, l'IFAC a mis en place une nouvelle approche de la formation comptable au niveau mondial.

Cette figure ci-dessous présente les principaux acteurs qui contribuent à l'élaboration, le suivi, la révision et l'amélioration des dites normes.

Figure 1: Structure et gouvernance de l'IAESB



Source: (IFAC, An Overview of the International Accounting Education Standards Board, 2011, p. 2)

On va présenter aussi à travers ces 8 tableaux ci-dessous, un résumé de chaque norme avant la révision de 2019.

Tableau 1: IES 1, Conditions d'admission aux programmes de formation en comptabilité professionnelle

Date Effective	Cette norme est effective depuis le 1 ^{er} juillet 2014.
Objectif	Etablir des conditions d'admission aux programmes de formation comptable professionnelle qui sont justes, proportionnées et protègent l'intérêt public.
Champ d'application	<p>Les programmes de formation professionnelle en comptabilité sont conçus pour aider les futurs comptables professionnels à développer leurs compétences professionnelles. Ils peuvent consister en un enseignement formel délivré par le biais de diplômes et de cours proposés par des universités, d'autres prestataires d'enseignement supérieur ou des organismes membres de l'IFAC.</p> <p>La conception des programmes de formation comptable professionnelle peut donc impliquer une contribution substantielle de parties prenantes autres que les organismes membres de l'IFAC.</p> <p>Les organismes membres de l'IFAC ont différents niveaux de contrôle sur les conditions d'admission aux programmes de formation professionnelle en comptabilité. Par exemple, dans certaines juridictions, les conditions d'admission peuvent être fixées par les universités ou les gouvernements. Il existe différentes voies d'accès à la profession comptable.</p>
Exigences	<p>Les conditions d'admission peuvent être justifiées en référence aux compétences techniques, aux compétences professionnelles et aux valeurs professionnelles, à l'éthique et aux attitudes nécessaires pour réussir un programme de formation comptable professionnelle.</p> <p>Les organismes membres de l'IFAC peuvent adopter des conditions d'admission différentes, car les programmes de formation professionnelle en comptabilité varient selon la juridiction et le type.</p>
Intention	<p>Aider les personnes qui envisagent une carrière de comptable professionnel à être aussi pleinement informées que possible lorsqu'elles décident de se lancer dans des programmes de formation comptable professionnelle,</p> <p>Encourager ceux qui dispensent des programmes de formation comptable professionnelle à partager autant d'informations utiles et pertinentes que possible</p>
Facteurs de réussite	<p>L'environnement économique, commercial et réglementaire, Les connaissances préalables requises,</p> <p>Les apprentissages attendus à acquérir,</p> <p>Le rôle du comptable, et tout autre facteur pertinent.</p>

Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 25)

Tableau 2: IES 2, Développement Professionnel Initial – Compétence technique

Date Effective	Cette norme est effective depuis le 1 ^{er} juillet 2015.
Objectif	Etablir les compétences techniques que les aspirants comptables professionnels doivent développer et démontrer jusqu'à la fin de l'IPD, afin d'exercer un rôle en tant que comptable professionnel.
Champ d'application	S'adresse aux organismes membres de la Fédération internationale des comptables (IFAC). Les organismes membres de l'IFAC ont la responsabilité de s'assurer que l'IPD répond aux exigences de cette IES. En outre, cette IES peut être utile aux établissements d'enseignement, aux employeurs, aux organismes de réglementation, aux autorités gouvernementales et à toute autre partie prenante qui soutient l'apprentissage et le développement des aspirants comptables professionnels.
Exigences	Les organismes membres de l'IFAC doivent prescrire les résultats d'apprentissage pour les compétences techniques à atteindre par les aspirants comptables professionnels jusqu'à la fin de l'IPD.
Compétences techniques	Les Résultats d'apprentissage pour la compétence technique doivent inclure les modules suivants, dont les universités peuvent s'inspirer : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comptabilité financière et reporting ✓ Comptabilité de gestion ✓ Finances et gestion financière ✓ Imposition ✓ Audit et certification ✓ Gouvernance, gestion des risques et contrôle interne ✓ Lois et règlements des affaires ✓ Informatique ✓ Environnement commercial et organisationnel ✓ Économie ✓ Stratégie et gestion d'entreprise
Evaluation des compétences	Diverses activités d'évaluation peuvent être utilisées pour évaluer la compétence technique des futurs comptables professionnels. Les activités d'évaluation appropriées peuvent inclure des ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ Examens écrits composés de questions nécessitant des réponses courtes, ✓ Etudes de cas, ✓ Essais écrits, ✓ Tests objectifs,

Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 32)

Tableau 3: IES 3, Développement professionnel initial – Compétences professionnelles

Date Effective	Cette norme est effective depuis le 1 ^{er} juillet 2015.
Objectif	Etablir les compétences professionnelles que les aspirants comptables professionnels doivent développer et démontrer d'ici la fin de l'IPD, afin d'exercer un rôle en tant que comptable professionnel.
Champ d'application	S'adresse aux organismes membres de la Fédération internationale des comptables (IFAC). Les organismes membres de l'IFAC ont la responsabilité de s'assurer que l'IPD répond aux exigences de cette IES. En outre, cette IES peut être utile aux établissements d'enseignement, aux employeurs, aux organismes de réglementation, aux autorités gouvernementales et à toute autre partie prenante qui soutient l'apprentissage et le développement des aspirants comptables professionnels.
Exigences	Les organismes membres de l'IFAC doivent prescrire les résultats d'apprentissage pour les compétences Professionnelles à atteindre par les aspirants comptables professionnels jusqu'à la fin de l'IPD.
Compétences Professionnelles	Les compétences professionnelles sont les compétences <ul style="list-style-type: none"> ✓ intellectuelles, ✓ interpersonnelles et de communication, ✓ personnelles et ✓ organisationnelles. qu'un comptable professionnel intègre aux compétences techniques et aux valeurs, éthiques et attitudes professionnelles pour démontrer sa compétence professionnelle.
Evaluation des compétences	Diverses activités d'évaluation peuvent être utilisées pour évaluer les compétences professionnelles des futurs comptables professionnels. Les simulations en milieu de travail ou les exercices de groupe sont des exemples d'activités qui permettent aux aspirants comptables professionnels de développer et de démontrer l'atteinte des résultats d'apprentissage liés aux compétences professionnelles, dans le cadre d'un programme de formation comptable professionnelle.

Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 43)

Tableau 4: IES 4, Développement professionnel initial – Valeurs professionnelles, éthique et Attitudes

Date Effective	Cette norme est effective depuis le 1 ^{er} juillet 2015.
Objectif	Etablir les valeurs professionnelles, l'éthique et les attitudes que les futurs comptables professionnels doivent développer et démontrer d'ici la fin de l'IPD, afin d'exercer un rôle en tant que comptable professionnel.
Champ d'application	S'adresse aux organismes membres de la Fédération internationale des comptables (IFAC). Les organismes membres de l'IFAC ont la responsabilité de s'assurer que l'IPD répond aux exigences de cette IES. En outre, cette IES peut être utile aux établissements d'enseignement, aux employeurs, aux organismes de réglementation, aux autorités gouvernementales et à toute autre partie prenante qui soutient l'apprentissage et le développement des aspirants comptables professionnels.
Exigences	Les organismes membres de l'IFAC doivent prescrire les résultats d'apprentissage pour les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles à atteindre par les aspirants comptables professionnels.
Valeurs professionnelles, éthique et Attitudes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Esprit critique et jugement professionnel ✓ Principes d'éthiques ✓ Engagement envers l'intérêt public
Exigences éthiques pertinentes	Dans un programme de formation comptable professionnelle, les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles peuvent initialement être traitées comme un cours ou une matière distincte. Cependant, à mesure que les aspirants comptables professionnels progressent, l'intégration des valeurs, de l'éthique et des attitudes professionnelles avec d'autres cours ou matières encourage la reconnaissance et la prise en compte d'implications éthiques plus larges.

Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 53)

Tableau 5: IES 5, Développement professionnel initial – Expérience pratique

Date Effective	Cette norme est effective depuis le 1 ^{er} juillet 2015.
Objectif	L'objectif de cette IES est d'établir l'expérience pratique qui est suffisante pour les aspirants comptables professionnels, et doit être complétée d'ici la fin de l'IPD, afin d'exercer un rôle en tant que comptable professionnel.
Champ d'application	S'adresse aux organismes membres de la Fédération internationale des comptables (IFAC). Les organismes membres de l'IFAC ont la responsabilité de s'assurer que l'IPD répond aux exigences de cette IES. En outre, cette IES peut être utile aux établissements d'enseignement, aux employeurs, aux organismes de réglementation, aux autorités gouvernementales et à toute autre partie prenante qui soutient l'apprentissage et le développement des aspirants comptables professionnels. Les superviseurs de l'expérience pratique et les employeurs jouent un rôle important dans la planification et le suivi de l'expérience pratique acquise par les aspirants comptables professionnels.
Exigences	Les organismes membres de l'IFAC doivent établir leur approche préférée pour mesurer l'expérience pratique en utilisant l'une des trois approches suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • basé sur les résultats : doivent exiger des futurs comptables professionnels qu'ils démontrent, à l'aide de mesures de résultats, qu'ils ont acquis une expérience pratique. • basé sur les prés-requis (intrants) doivent exiger des aspirants comptables professionnels qu'ils démontrent, à l'aide de mesures d'intrants, qu'ils ont acquis une expérience pratique, ou bien ; • une approche combinée.
Suivi de l'expérience pratique	Les superviseurs d'expérience pratique peuvent représenter un lien important entre les aspirants comptables professionnels et les organismes membres de l'IFAC. Ils peuvent être chargés de planifier la période d'expérience pratique et de fournir des conseils aux futurs comptables professionnels.

Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 67)

Tableau 6: IES 6, Développement professionnel initial – Évaluation des Compétences

Date Effective	Cette norme est effective depuis le 1 ^{er} juillet 2015.
Objectif	Etablir si les aspirants comptables professionnels ont démontré un niveau approprié de compétence professionnelle à la fin de l'IPD afin d'exercer un rôle en tant que professionnel comptable.
Champ d'application	S'adresse aux organismes membres de la Fédération internationale des comptables (IFAC). Les organismes membres de l'IFAC ont la responsabilité de s'assurer que l'IPD répond aux exigences de cette IES. En outre, cette IES peut être utile aux établissements d'enseignement, aux employeurs, aux organismes de réglementation, aux autorités gouvernementales et à toute autre partie prenante qui soutient l'apprentissage et le développement des aspirants comptables professionnels.
Principes d'évaluation	La fiabilité des évaluations n'est pas une mesure absolue, et différentes activités d'évaluation peuvent avoir différents niveaux de fiabilité. Une activité d'évaluation a une fiabilité élevée si la majorité des évaluateurs, agissant de manière indépendante, parviennent systématiquement au même jugement, compte tenu des mêmes circonstances.
Validité d'évaluation	La validité a plusieurs formes et comprend les éléments suivants : 1. Validité apparente : Une activité d'évaluation a une validité apparente élevée si l'activité d'évaluation est perçue comme mesurant ce qu'elle est censée mesurer ; 2. Validité prédictive : Une activité d'évaluation a une validité prédictive élevée si le contenu de l'activité d'évaluation se rapporte à l'aspect particulier de la compétence professionnelle qu'elle est censée évaluer ; et 3. Validité du contenu : Une activité d'évaluation a une validité de contenu élevée si l'activité d'évaluation fournit une couverture adéquate de l'aspect particulier de la compétence professionnelle évaluée.
Preuve vérifiable	Fonder l'évaluation de la compétence professionnelle sur des preuves vérifiables peut satisfaire les besoins des tiers qui supervisent ou réglementent un organisme membre de l'IFAC. Cela augmentera également la confiance des parties prenantes dans le fait que les aspirants comptables professionnels ont atteint le niveau approprié de compétence professionnelle.

Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 77)

Tableau 7: IES 7, Développement Professionnel Continu

Date Effective	Cette norme est effective depuis le 1 ^{er} juillet 2014.
Objectif	Permettre aux comptables professionnels de développer et de maintenir leurs compétences après l'IPD grâce à l'entreprise de DPC qui est nécessaire, dans l'intérêt public, pour fournir des services de haute qualité pour répondre aux besoins des clients, des employeurs et d'autres les parties prenantes.
Champ d'application	S'adresse aux organismes membres de la Fédération internationale des comptables (IFAC). Les organismes membres de l'IFAC sont responsables du DPC des comptables professionnels, comme indiqué dans les exigences de la présente IES. En outre, cette IES sera utile aux établissements d'enseignement, aux employeurs, aux organismes de réglementation, aux autorités gouvernementales et à toute autre partie prenante qui soutient le DPC des comptables professionnels.
L'accès au DPC	Les organismes membres de l'IFAC faciliteront l'accès aux opportunités et aux ressources de DPC pour aider les professionnels comptables à s'acquitter de leur responsabilité personnelle en matière de DPC et de maintien de leurs compétences professionnelles.
L'obligation du DPC	Exigence à tous les professionnels comptables qu'ils entreprennent une formation continue afin de contribuer au développement et au maintien de compétences professionnelles adaptées à leur travail et à leurs responsabilités professionnelles. Les organismes membres de l'IFAC doivent établir leur approche préférée pour mesurer l'activité de DPC des professionnels comptables à partir des trois modèles : approches basées sur les résultats, basées sur les intrants ou combinées. (Voir IES 5, Tableau N° 5).
Veille et application	Les organismes membres du FAC doivent établir un processus systématique pour (a) contrôler si les professionnels comptables satisfont aux exigences de DPC de l'organisme membre de l'IFAC, et (b) prévoir des sanctions appropriées en cas de non-respect de ces exigences.
Activités de Promotion du DPC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer régulièrement la valeur de la FPC aux professionnels comptables ; ✓ Promouvoir la variété des opportunités de DPC disponibles pour les comptables professionnels ; et ✓ Travailler avec les employeurs pour souligner l'importance du DPC dans les processus de gestion des performances

Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 85)

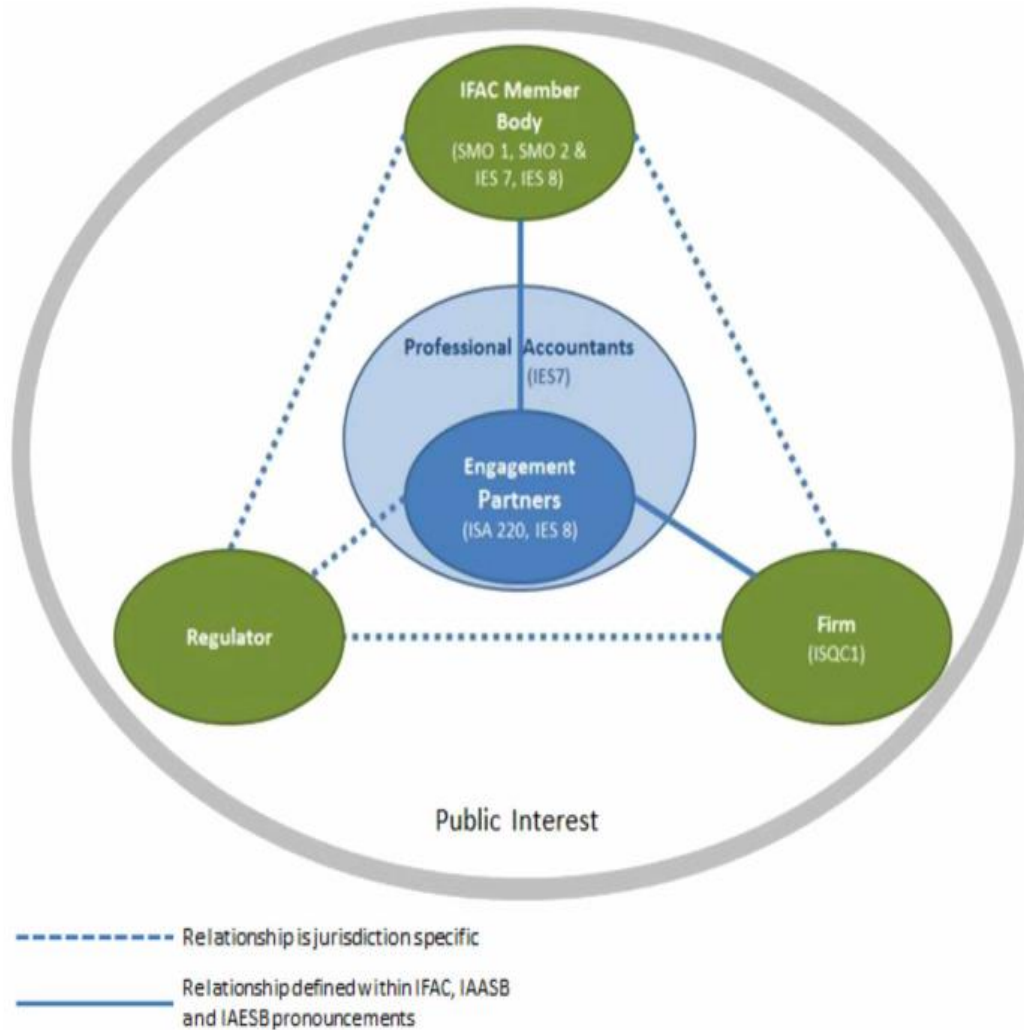
Tableau 8: IES 8, Compétence professionnelle pour les partenaires de mission, responsables de l’audit des états financiers

Date Effective	Cette norme est effective depuis le 1 ^{er} juillet 2016.
Objectif	L'objectif de cette IES est d'établir la compétence professionnelle que les comptables professionnels développent et maintiennent lorsqu'ils exercent le rôle d'un partenaire de mission.
Champ d'application	S'adresse aux organismes membres de la Fédération internationale des comptables (IFAC). Les organismes membres de l'IFAC ont la responsabilité du développement professionnel continu (DPC) des comptables professionnels et de la promotion d'un engagement envers l'apprentissage tout au long de la vie parmi les comptables professionnels. Dans le cadre de l'IES 7, Développement professionnel continu (2014), les organismes membres de l'IFAC exigent que tous les professionnels comptables développent et maintiennent des compétences professionnelles pertinentes et appropriées à leur travail et à leurs responsabilités professionnelles. IES 8, Compétences professionnelles des partenaires de mission responsables des audits d'états financiers (2016) applique cette exigence IES 7 au rôle d'un partenaire de mission. Il est de la responsabilité du professionnel comptable exerçant le rôle d'un partenaire de mission de développer et de maintenir ses compétences professionnelles en entreprenant des activités de DPC pertinentes, qui incluent une expérience pratique.
Conditions	Les organismes membres de l'IFAC doivent exiger des comptables professionnels exerçant le rôle d'un partenaire de mission qu'ils développent et maintiennent des compétences professionnelles démontrées par l'obtention des résultats d'apprentissage, qu'on peut énumérer dans : 1- Compétences techniques Audit, Comptabilité financière et reporting, Gouvernance et gestion des risques, Environnement de travail, Imposition, Informatique, Lois et règlements des affaires, Finances et gestion financière. 2- Compétences professionnelles Intellectuel, Interpersonnel et communication, Personnel et Organisationnel 3- Valeurs, éthique et attitudes professionnelles Engagement envers l'intérêt public, Esprit critique et jugement professionnel, Principes éthiques.

Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 96)

Cette figure ci-dessous présente les Parties Prenantes ayant un impact sur la compétence professionnelle des partenaires de mission.

Figure 2: Parties prenantes ayant un impact sur la compétence professionnelle des partenaires de mission



Source: (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 105)

3. REVISIONS ADOPTÉES PAR L'IAESB

L'IAESB a publié en octobre 2019 cinq normes internationales d'éducation révisées traitant de l'apprentissage et du développement des technologies de l'information et des communications (TIC) et de l'esprit critique afin d'améliorer les compétences, les aptitudes et les comportements des futurs comptables et professionnels dans ces domaines critiques.

Les normes de formation révisées contiennent des résultats d'apprentissage supplémentaires et révisés sur les TIC et l'esprit critique qui visent à améliorer la pertinence et la qualité de la formation comptable professionnelle offerte par les organisations comptables professionnelles (PAO), y compris les organisations membres de la Fédération internationale des comptables (IFAC). Les normes révisées identifient également les activités d'apprentissage et de développement qui améliorent les compétences professionnelles des futurs comptables professionnels et soutiennent la profession comptable dans sa fourniture de rapports financiers, d'audit ou d'autres services financiers et comptables de haute qualité à l'ère numérique.

« Ces normes révisées soutiennent l'amélioration continue de la qualité de l'information financière à mesure que le potentiel perturbateur des TIC augmente et que l'importance de faire preuve de scepticisme professionnel est accrue », a déclaré la présidente de l'IAESB, Anne-Marie Vitale.

Les normes de formation révisées devraient être intégrées aux exigences de formation des organisations membres de l'IFAC. Ils sont également pertinents pour les parties prenantes intéressées par l'apprentissage et le développement des comptables professionnels, telles que les cabinets d'experts comptables, les organismes de réglementation et les employeurs. (NANCY FASS, 2019, p. 2).

3.1. Les révisions apportées sur le contenu les normes

Rappelant donc que ces normes sont principalement un processus systématique visant à acquérir et à développer des connaissances, des compétences et d'autres capacités chez les individus, un processus qui est généralement, mais pas exclusivement, mené dans des environnements universitaires.

Les pressions pour harmoniser la profession comptable sont évidentes dans les travaux de l'International Accounting Standards Board (IASB) et de la Fédération internationale des comptables (IFAC). (Angus Duff et al, 2020, p. 5) Surtout après cette révision dont on assiste à une concentration sur le soutien de ces normes.

On va présenter les principaux changements que l'IASB a considérés nécessaire pour faire face aux exigences, surtout technologiques.

Il serait judicieux de suivre la même présentation que la première section, c'est-à-dire résumer les points pertinents en un seul tableau afin que l'illustration soit présentable.

Tableau 9: Les principales révisions apportées sur les normes « IES »

Norme	Principales mesures de la révision
IES 2	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichissement des compétences techniques, dans le domaine de l’audit et certification. • Absence de l’un des résultats d’apprentissage, à savoir le domaine de Gouvernance, gestion des risques et contrôle interne. • Enrichissement des compétences techniques, dans le domaine de Lois et règlements des affaires, • Enrichissement très important dans le domaine de Technologies de l’information et de la communication et d’ailleurs, comme on a déjà abordé, c’est le principal changement qui a amené l’IASB à réviser les normes. • Aucun changement par rapport aux autres compétences techniques (voir le Tableau n°2).
IES 3	<ul style="list-style-type: none"> • L’un des résultats d’apprentissage dans le domaine le organisationnel a été négligé et on ignore la cause car il s’agit de l’application les outils et la technologie appropriés pour augmenter l’efficience et l’efficacité et améliorer la prise de décision. • Aucun changement par rapport aux autres compétences professionnelles (voir le Tableau n°3).
IES 4	<ul style="list-style-type: none"> • Changement voir une modification par rapport à la première des valeurs, à savoir « Esprit critique et jugement professionnel » avec enrichissement. • Modification de la deuxième des valeurs, à savoir « Principes d’éthiques ». • Aucun changement n’a été réalisé par rapport à la troisième des valeurs, à savoir « Engagement envers l’intérêt public ». • Un petit changement dans les définitions adoptées dans cette norme, à savoir, le jugement professionnel. • Élargissement du champ d’application de cette norme. • Principes et enjeux éthiques : l’appellation était abrégé est devenue « Principes éthiques »
IES 7	<ul style="list-style-type: none"> • Modification et Élargissement du champ d’application de cette norme. • Changement dans la formulation des phrases de l’objectif de la norme sinon le même sens, les comptables doivent développer, maintenir et entreprendre leur compétence après l’IDP pour remplir leur rôle. (Voir l’IES 2) • Un changement important par rapport aux conditions surtout que les organismes membres de l’IFAC doivent spécifier la nature et l’étendue des preuves vérifiables que les professionnels comptables sont tenus de conserver l’IDP. • Un réel changement dans le Matériel explicatif. • La veille et application de la DPC a été revue est enrichie.
IES 8	<ul style="list-style-type: none"> • Elargissement des compétences techniques des partenaires d’engagement, dans le domaine de l’audit. • Les compétences sont devenues toutes professionnelles après qu’elles étaient classées, « techniques, professionnelles et valeurs) • La compétence intellectuelle a été négligée dans cette révision.

Source: Réalisé par le chercheur en se basant sur (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019)

3.2. *L'importance des normes après la révision*

La mise en place des normes internationales a énormément d'avantages pour plusieurs parties prenantes, d'abord pour les futurs professionnels comptables, pour les établissements d'enseignement en comptabilité et pour l'industrie des diplômés.

3.2. 1. *Les Compétences transférables (Professionnelles) :*

La littérature plus large sur l'enseignement de la comptabilité identifie les compétences transférables comme l'une des demandes les plus importantes de l'industrie des diplômés. Des chercheurs recommandent la recherche en matières de compétences individuelles transférables et de s'efforcer de les tester plus en profondeur (Lara Gittings et al, 2020, p. 9).

L'International Accounting Education Standards Board (IAESB) a d'une manière spécifique inscrit les compétences professionnelles (également appelées compétences transférables) parmi ses normes internationales d'éducation (IES) dont la norme était bien révisée. En outre, la recherche comptable considère les compétences transférables comme l'un des avantages les plus importants de l'utilisation des ELA « Experiential Learning Activity », les activités d'apprentissage par l'expérience. De plus, lorsque des compétences transférables étaient incluses dans une étude, elles n'étaient le plus souvent mises en évidence que par l'auto-évaluation des étudiants, ce qui est très subjectif. Cela est probablement dû au fait que les compétences transférables peuvent être difficiles à évaluer par d'autres moyens plus objectifs, mais des méthodes pour tester ces compétences peuvent être développées.

3.2. 2. *Accent sur les « TIC » :*

Lors de sa réunion de juin 2019, l'IAESB a approuvé les révisions des IES qui améliorent les résultats d'apprentissage des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) et de l'esprit critique et clarifient le matériel explicatif qui les accompagne.

Plus précisément, le projet de révision a abordé les points suivants :

- Résultats d'apprentissage existants révisés et ajoutés aux TIC et à l'esprit critique ;
- Inclusion des éléments explicatifs nouveaux ou existants clarifiés,
- Révision et ajout de nouvelles définitions et explications des termes pertinents utilisés dans le glossaire des termes.

Inversement, tout changement substantiel de structure et/ou de contenu des normes qui n'affectait pas les domaines des TIC et de l'esprit critique a été considéré comme hors du champ d'application de ce projet de révision. Les modifications ont été soumis à une consultation publique pendant 90 jours et les commentaires des répondants ont été analysés et délibérés par l'IAESB lors de la finalisation de ce document (IFAC, HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS, 2019, p. 1).

Il serait judicieux après cette analyse des travaux menés par l'IFAC et l'IAESB de tirer quelques recommandations que nous jugeons utiles à mettre en œuvre.

4. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

- ✓ Intégrer les normes internationales de formation comptable dans les programmes d'études comptables à tous les niveaux d'enseignement en raison de sa grande importance et qui réside dans l'internationalisation de cette profession.
- ✓ La nécessité de doter les établissements d'enseignement, notamment les universités, des moyens technologiques utilisés en e-learning comptable.
- ✓ Octroyer de l'importance à la dimension éthique dans la formation comptable et œuvrer à la recherche d'une charte déontologique qui la maîtrise et en définit les caractéristiques, tout en définissant un cursus qui lui est propre.
- ✓ L'augmentation de la qualité de la recherche en formation comptable est essentielle pour éviter que la recherche et la pratique en matière de formation comptable ne stagnent.
- ✓ Ouvrir des canaux de communication avec les organismes professionnels pour bénéficier d'expériences pratiques, notamment en matière de formation.
- ✓ La nécessité d'encourager les professionnels comptables « Experts Comptables et Commissaires aux Comptes calés à s'engager dans la formation comptable, surtout, aux seins des universités.

L'université doit répondre aux changements en anticipant les nouveaux développements en tirant parti des opportunités disponibles et en transformant les menaces en opportunités en examinant constamment ses programmes d'enseignement.

5. CONCLUSION

Les programmes de formation en comptabilité doivent définir des objectifs d'apprentissage pour s'assurer au moins que les étudiants reçoivent une formation qui les prépare à entreprendre une carrière en tant que professionnels de la comptabilité, d'ailleurs, c'est la cause pour laquelle les normes sont élaborées, les qualifications et les objectifs des étudiants, les qualifications des professeurs, les ressources du programme et le placement des diplômés diffèrent d'un programme à l'autre, ce qui nécessite que chaque programme de formation comptable doit identifier des objectifs d'apprentissage pertinents pour ses étudiants, puis développer des cours et des activités pédagogiques afin d'atteindre ces objectifs.

La comptabilité est une discipline technique et il est essentiel, pour tous les programmes de formation comptable, que les étudiants atteignent un certain niveau de compétence technique, non seulement pour réussir les examens de certification, mais aussi pour devenir des comptables qualifiés. Les déclarations de position antérieures sur la formation comptable ont mis l'accent sur le développement des compétences générales des étudiants en comptabilité, y compris la pensée critique, la communication et l'éthique.

Avant de conclure cette étude, rappelant que l'IAESB a publié un cadre conceptuel qui aide à l'élaboration et à l'amélioration de ces normes avec efficacité et efficience fondée sur une base solide, claire et vérifiable.

REFERENCES

- Angus Duff et al. (2020). The role and impact of professional accountancy associations on accounting education research: An international study. (52) . The British Accounting Review.
- Baker, R. (1994). Summary Of Outcomes Assessment. 12 (2) .
- Barbara Apostolou, Jack W. Dorminey, John M. Hassell. (2021). Accounting education literature review (2020). (55) . Journal of Accounting Education.
- IFAC. (2011, Juin). An Overview of the International Accounting Education Standards Board. International Federation of Accountants.
- IFAC. (2019). HANDBOOK OF INTERNATIONAL EDUCATION PRONOUNCEMENTS. International Federation of Accountants.
- James E. Rebele & E. Kent St. Pierre. (2019). A commentary on learning objectives for accounting education programs: The importance of soft skills and technical knowledge. (48) , 71-79.
- Lara Gittings et al. (2020). Experiential learning activities in university accounting education: A systematic literature review. (52) . Journal of Accounting Education.
- Meredith Tharapos & Neil Marriott. (2020). Beauty is in the eye of the beholder: Research quality in accounting education. (52) , 1-7. The British Accounting Review.
- NANCY FASS. (2019, Décembre 1). IAESB Issues New Education Standards. 1-3. Strategic Finance.
- الفتاح الأمين عبد الرحيم الفكي (2014). تصور مقترح لتطبيق معايير التعلم المحاسبي ودورها في ضبط جودة مناهج المحاسبة في الجامعات السعودية 109-138 (16) 7 المجلة العربية لضمان جودة التعليم الجامعي
- عبد الفتاح أمين حسن، بشرى عبد الوهاب محمد حسن (2007). التعليم المحاسبي - الفرص والتحديات 180-194 (39) 14 -مجلة العلوم الاقتصادية والإدارية
- غزالة أحمد اشكال، سعاد عياش امعرف، نسرين محمد يوسف (2018). دور التقنيات المستخدمة في زيادة كفاءة مخرجات التعليم المحاسبي وفق متطلبات معايير التعليم المحاسبي الدولية 227-250 المؤتمر الأكاديمي لدراسات الاقتصاد والأعمال
- مقداد أحمد الجليلي وآلاء عبد الواحد ذنون (2010). استخدام معايير التعليم الدولية للمحاسبين المهنيين في تطوير المناهج المحاسبية لمرحلة البكالوريوس في العراق 1-33 (99) 32